

Journée des associations d'auditeurs de l'IHEDN

à Troyes

21 novembre 2024

Allocution d'ouverture

du GCA Hervé de Courrèges, directeur de l'IHEDN

Madame la Présidente de l'Union IHEDN,

Mesdames et messieurs les Présidents d'associations,

Je suis très heureux de m'exprimer devant vous pour la première fois aujourd'hui à l'occasion de cette 4^e journée des associations. Je suis aussi très heureux que cette journée ait lieu en région pour une raison sur laquelle je reviendrai plus tard dans ces propos.

Je suis heureux mais grave car les temps nous contraignent à cette gravité et il nous faut saisir en quoi ces circonstances nous conduisent à travailler différemment et à nous orienter vers les enjeux de plus grande importance.

Après m'être présenté succinctement, je vais donc évoquer l'actualité de l'IHEDN pour tracer ensuite les perspectives utiles à notre travail en commun puis terminer par quelques recommandations.

1. Qui est le nouveau directeur de l'IHEDN ?

Je suis donc un officier général de l'armée de Terre qui totalise 36 années de carrière.

Saint-Cyrien, ma vie professionnelle s'est articulée en tiers :

- un tiers de mon temps fut consacré aux forces, quasi exclusivement dans les Troupes de montagne où j'ai commandé à tous les grades d'officier de lieutenant à général ;
- un autre tiers s'est déroulé en administration centrale dans le domaine des finances puis très rapidement en cabinets pour travailler successivement aux niveaux ministériels, primo ministériel puis présidentiel notamment pendant deux ans au sein du secrétariat des Conseils de défense et de sécurité nationale ;
- enfin un gros tiers de ma carrière a eu pour cadre les organismes de formation pour y être formé ou pour former moi-même. C'est dire l'importance que revêt à mes yeux la formation, j'aime transmettre et faire grandir.

2. Actualité de l'IHEDN

Notre Institut, fondé en 1936 est presque nonagénaire, c'est un bel âge. L'âge de l'expérience, l'âge de la sagesse, l'âge de la transmission.

Notre Institut a survécu à une Guerre mondiale, aux guerres de décolonisation, à la Guerre froide, aux dividendes de la paix et à une succession de crises (crise économique, crise terroriste, crise pandémique, crise budgétaire...) et derrière ces crises revoici la guerre qui préoccupe nos esprits.

Tout cela pour dire que ce quasi-nonagénaire est d'une étonnante jeunesse et surtout d'une extraordinaire actualité. Rassembler civils et militaires dans, je cite, « *une même communauté de doctrine, de pensée et d'action* » pour penser la défense nationale puis agir, pour celle-ci, Nation rassemblée, quelle plus belle mission et destinée.

Aussi le 11 novembre dernier à Meaux le Premier ministre qui assure la tutelle de l'Institut nous a-t-il encouragé fortement à poursuivre nos efforts, je le cite : « *Devant les difficultés personnelles mais aussi face aux grands défis du monde, le changement climatique, les défis économiques, le retour de la guerre sur notre continent, on peut quelque fois avoir la tentation de se résigner, de s'abandonner à un sentiment d'impuissance. Mais il y a une autre voie qui consiste à faire face, à relever la tête et à agir, à se dire une chose simple : il n'y a jamais de fatalité tant qu'il n'y a pas de fatalisme. Vous avez chacun d'entre vous des ressources, des idées, de l'énergie, de la créativité, de la combativité, de la générosité, et ces forces personnelles il faut qu'elles soient actives. Voilà le message que je voulais dire : engagez-vous !* ».

Donc, en écho à ce propos énergique, l'IHEDN se mobilise fortement. Sous l'impulsion efficace de mes prédécesseurs dont je salue l'action, l'IH a développé son offre de formation et tente de répondre aux nombreuses sollicitations dont elle fait l'objet.

S'agissant des cycles jeunes et des sessions en région, leur nombre a été singulièrement augmenté avec à la clef bien évidemment plus d'auditeurs formés. Nous formons chaque année plus de 2 000 personnes.

Ainsi avec 6 sessions en région par an, le tour de France des 13 régions est bouclé en 2 ans ½, en y ajoutant 3 sessions ultramarines et une session en Corse, la 1^{ère} a récemment été organisée dans cette région. A titre d'actualité, cette semaine, 51 auditeurs sont réunis à Pau pour la 2^{ème} semaine de la 240^{ème} session en région Nouvelle Aquitaine.

En ce qui concerne la jeunesse, le nombre de cycles jeunes a été porté à 7 par an puis à 8 en 2024 dont un aussi, chaque année, en outre-mer. Le 147^{ème} cycle jeunes Centre Val de Loire débutera dès lundi prochain à Tours.

Il convient de réaffirmer que ces cycles jeunes (CJ) et ces sessions en région sont aujourd'hui plébiscités pour leur qualité. Ils appréhendent l'ensemble des thématiques de l'IHEDN partant de la défense militaire vers la sécurité internationale en passant par la défense et la sécurité nationale.

Pour l'organisation des sessions en région (SR), l'institut bénéficie, outre l'aide active des associations régionales, du concours des officiers généraux des zones de défense et de sécurité (OGZDS) en métropole et des commandants supérieurs (COMSUP) en outre-mer, sur la base d'une convention signée avec l'état-major des armées. Cette contribution dans chaque région d'un officier général en deuxième section, d'un officier supérieur et d'un sous-officier, désignés par ces autorités a permis d'augmenter le nombre de cycles.

Pour les cycles en intelligence économique et stratégique (IES) moins connus mais tout aussi qualitatifs, nous sommes passés de 3 à 4 depuis 2023 (pour n'évoquer que les cycles de 7 jours car pour mémoire nous en réalisons aussi sur deux jours), avec l'ajout d'un cycle IES en région annuellement (Lyon fin 2023 et Bordeaux le mois dernier, avant Marseille en 2025). Le 86^{ème} cycle IES s'est terminé hier à l'Ecole militaire.

Enfin, le « réflexe outre-mer », voulu par le Premier ministre dans sa circulaire du 10 juillet 2024, est d'ores et déjà acquis pour l'IHEDN : ainsi depuis décembre 2022, les CJ et SR outre-mer ont repris, en partenariat avec la Direction générale des outre-mer (Nouvelle Calédonie en décembre 2022 ; Guyane et Antilles en juin 2023 ; Polynésie française en mars 2024 ; et La Réunion en juin 2025). Au total, sur les 3 premières destinations, 235 auditeurs (tous résidents) y ont été formés. Une dizaine d'auditeurs ultramarins ont bénéficié de la baisse des tarifs adoptée en leur faveur pour les cycles IES. Enfin, la majeure « maritime » de la SN a été adaptée pour accueillir 7 auditeurs ultramarins depuis la 3^{ème} SN unifiée. Il ne vous aura pas échappé que cet effort fait à l'endroit de nos auditeurs ultramarins s'affirme là-encore d'une très grande actualité au regard de nos intérêts nationaux.

Un mot sur la session nationale qui est dorénavant unifiée, vous le savez, avec cinq majeures respectivement consacrées à la politique de défense, à la cyberdéfense, aux enjeux et stratégies maritimes, à la défense économique et à l'industrie de défense. Cette session nationale, profondément remaniée ces trois dernières années, attire beaucoup avec + 40% de candidatures cette année par rapport à 2021.

Cet afflux de candidatures témoigne bien évidemment de la qualité de nos formations. A ce titre, je tiens à vous informer que nos certifications qualité viennent d'être renouvelées cette année : en octobre, renouvellement de la certification Qualiopi et en juin, renouvellement de la certification France compétences des cycles jeunes, pour 3 ans (au lieu d'1,5 ans initialement).

S'il me fallait synthétiser ce bref point de situation sur notre Institut, j'identifierais trois points forts et deux points d'attention.

Au titre des points forts :

- Malheureusement, le contexte mondial plaide pour que chacun s'intéresse au cœur de l'enseignement de l'IH, soit la défense et la sécurité nationale et internationale, nous ne manquerons donc pas d'auditeurs dans les années à venir, notre Institut étant au cœur de la sensibilisation aux politiques régaliennes de l'Etat relevant de ces domaines ;
- La communication et le rayonnement de l'Institut se sont considérablement accrus ces dernières années, ainsi qu'en témoignent notre présence très active sur les réseaux sociaux et l'attention portée à nos produits phares de communication : les podcasts « Pensez stratégique », les lundis de l'IHEDN, rendez-vous mensuel très couru, et l'Année de la défense nationale (ADN), ouvrage publié chaque année qui rencontre lui aussi son succès en librairie ;
- Enfin, nous disposons d'une ressource humaine de qualité pour armer l'Institut avec des très seniors et des très juniors qui conjuguent efficacement leurs talents pour la plus grande qualité de nos formations.

Au titre des points à surveiller, il nous faut veiller à :

- Nos effectifs, l'IHEDN est aujourd'hui un petit EPA de 70 personnes et pourrait encore perdre des effectifs l'an prochain (pour mémoire nous étions 100 il y a dix ans) ;
- Nous devons à la fois conjuguer des formations qualitatives que justifie le H d'IHEDN et essayer d'élargir le cercle des bénéficiaires de nos formations pour ne pas restreindre ces dernières à quelques sachants ou à quelques « *happy few* » cooptés.

3. L'IHEDN et le milieu associatif

Je n'aurai pas à vous convaincre en affirmant que les associations d'auditeurs constituent le prolongement naturel de la mission de service public de l'IHEDN.

Dès 1948, il était relevé (je cite) « *qu'avant de se séparer, les auditeurs ont décidé à l'unanimité de créer une association amicale des cadres et auditeurs de l'institut afin :*

- *de maintenir et développer ... les liens qui se sont noués à cette occasion,*
- *d'entretenir l'intérêt pour les questions de défense nationale,*
- *d'apporter un concours à l'institut pour l'accomplissement de sa tâche ».*

Ainsi étaient exprimées dès 1948 les missions des associations d'auditeurs, dans le prolongement de celle de l'Institut.

L'IHEDN et les associations d'auditeurs sont naturellement proches. La mission de l'un et la vocation des autres s'affirment parfaitement complémentaires.

Les associations sont le reflet de la diversité qui constitue une des marques de l'IHEDN : diversité des publics, des parcours, des thématiques. 40 associations animent la communauté des auditeurs : les 2 associations nationales, les 2 associations internationales, l'association IE et les 33 associations régionales adhérentes à l'Union IHEDN, mais aussi les Jeunes IHEDN. Les sessions en région se sont traduites depuis 1954 par une « communauté » de 15 000 auditeurs, à ajouter aux 6 000 de la session nationale (depuis l'origine) et aux 8 500 des cycles jeunes, depuis 1996 : une famille de près de 30 000 membres ce n'est pas rien, c'est une belle tribu.

Je suis tellement convaincu de cette richesse que j'entends bien utiliser votre allant, vos compétences et votre enthousiasme pour servir deux causes qui me tiennent particulièrement à cœur : les territoires et la jeunesse.

En effet, après avoir fait le tour de l'IHEDN j'estime que la session nationale est dorénavant bien en place, le produit est de qualité, son public est au rendez-vous, ne changeons pas cette trajectoire et portons nos travaux vers d'autres priorités.

Ces priorités, ce sont celles qu'avaient identifiées mon prédécesseur, le GCA Durieux, lorsqu'il avait créé un département dédié aux sessions en région, aux cycles jeunes et aux formations à l'IE.

Dans ces domaines, nous devons passer à la vitesse supérieure.

Grâce à l'action volontariste du département de l'IHEDN dirigé par le sous-préfet Jean-Michel Delvert et à la contribution efficace des AR sollicitées, les sessions en région ont très belle figure,

la qualité et la diversité des profils d'auditeurs est avérée, les conférences sont de haute tenue, les visites passionnantes et les travaux de comité de grand intérêt. Mais nous ne revenons dans une région que tous les deux ans et demi ce qui est très préjudiciable pour les candidats non retenus à une session.

S'agissant des cycles jeunes, c'est encore pire. Le produit pédagogique est de très grande qualité comme en témoigne l'afflux de candidats : à titre d'exemple, 561 dossiers complets ont été déposés pour 80 places offertes par le dernier cycle jeunes Ile de France, et une moyenne de 200 à 350 dossiers en régions, toujours pour 80 places. Nous ne pouvons laisser tant de jeunes sans formation sur nos thématiques.

Nous devons donc penser un autre modèle. Cet autre modèle ne peut s'envisager qu'avec vous, le milieu associatif, qui doit nous permettre de démultiplier nos efforts en direction de ces territoires et de cette jeunesse, notamment en mobilisant davantage le remarquable outil que constituent les trinômes académiques vers lesquels je souhaite que l'IHEDN réinvestisse comme ce fut le cas dans le passé.

La structure IHEDN de Paris doit continuer à se positionner sur la « maîtrise d'ouvrage » et la « certification qualité » de ce que nous produisons comme formation, les associations contribuant à la « maîtrise d'œuvre » des formations au côté d'autres partenaires institutionnels ou privés qui souhaiteraient s'associer à nos projets. Je laisserai cet après-midi le Sous-Préfet Delvert vous parler plus avant de cette ambition mais retenez-en l'économie générale : l'IHEDN, c'est une partie centrale à petits effectifs qui doit mieux mobiliser le remarquable tissu associatif que vous êtes, constitué pas à pas, au gré de décennies de formations et qui pourra offrir en local ce qui ne peut être fait par la partie centrale à condition que cette dernière garantisse le cahier des charges et la qualité de la formation dispensée.

4. Quelques recommandations

Parvenu à ce stade de mon propos, je souhaite vous redire combien je conçois l'IHEDN comme une communauté de destin, je me risque même à parler de famille, car je crois à cette notion.

Or, dans cette famille associative au sein de laquelle je ne suis ni le père, ni le grand-père, eu égard à mon âge, mais simplement une sorte de tuteur, c'est-à-dire celui qui peut conseiller ou orienter sans diriger, j'estime qu'il faut savoir se dire les choses avec franchise et clarté. Pour cela j'emploierai trois mots : clarification, mobilisation et cohésion.

Premier point, la clarification. Je souhaite que l'on poursuive ce qu'avait engagé mon prédécesseur pour clarifier l'identité de chacun. Mon prédécesseur vous avait adressé un courrier proposant un nom de vos associations plus explicite associé à un logo redessiné. Ce sujet a fait débat entre vous, c'est bien normal. Certains se sont ralliés à cette clarification, d'autres arguant de difficultés matérielles y sont plus rétifs. Il me semble important de dire que cette démarche ne vise pas à vous éloigner de l'IH bien au contraire comme en témoigne ce que je viens de vous expliquer sur notre travail collaboratif à venir. Il s'agit aujourd'hui de lever les ambiguïtés pour ne pas exposer l'Institution IHEDN à une lutte informationnelle ou désinformationnelle qui va faire de plus en plus rage. La réputation de l'IH ne peut souffrir de la confusion entre son milieu associatif avec un mode de fonctionnement propre à chaque association et l'établissement public placé sous tutelle du Premier ministre qui ne doit surtout pas être exposé à des polémiques ou à des instrumentalisation nationales ou internationales. Dans ces conditions, si le sujet du logo peut nécessiter un peu de réflexion, je souhaite qu'à courte échéance le sujet de la clarification du nom de chacun soit mis en place selon des modalités qui seront présentées cet après-midi.

Deuxième point, la mobilisation. Vous connaissez la situation internationale et nationale, je vous parlais de gravité dans mon introduction, il est temps de se mobiliser avec énergie pour offrir à notre pays ce dont il a besoin pour « *promouvoir la culture de la défense, participer au renforcement de la cohésion nationale et contribuer au développement d'une réflexion stratégique portant sur les enjeux de défense et de sécurité* ». Vous avez reconnu en ces termes les missions de l'IHEDN inscrites dans le code de la défense. Loin de moi l'idée de mésestimer ce qui se fait déjà mais les temps nous contraignent à redoubler d'efforts et à travailler sur des projets très concrets dans l'année à venir. Il est essentiel que chacun fasse plus cette année que ce qu'il avait fait l'an dernier. Il est essentiel que nous ayons des AR volontaires pour lancer les expérimentations en région et vers les jeunes dont je vous ai parlé. D'avance merci à ceux qui formeront la première ligne. Il appartient enfin à chaque auditeur de s'engager individuellement dans les voies les plus diverses au profit de la collectivité : réserve opérationnelle, citoyenne, au sein d'une association, d'une fondation, d'une collectivité, protection civile, chambre consulaire... Les auditeurs, forts du bagage hérité de leur cycle ou de leur session, de leur expérience, de leur parcours, de leur profil, peuvent s'engager dans tout projet ou action de leurs choix. Les auditeurs de tous les cycles et sessions de l'IHEDN constituent en effet une ressource humaine auprès des différents acteurs militaires et civils, du public et du privé en quête d'engagements (et en fonction de la décision de ces derniers). Il est cependant essentiel que l'IHEDN puisse recenser et mieux caractériser cet engagement *post* formation pour justifier ce qu'il apporte à notre communauté nationale.

Enfin dernier point, la cohésion. Revenons à un peu de sémantique Association veut bien dire s'associer et non se dissocier. Je déplore depuis mon arrivée à la tête de l'IH que tout ce qui est parfaitement réalisé par les uns soit parfois terni par l'action d'autres plus enclins à se livrer à des combats personnels ou à abîmer le collectif. Nous ne pouvons pas nous permettre de donner ce visage, nous ne pouvons dépenser notre énergie en ce sens. Nous ne pouvons revendiquer de contribuer au renforcement de la cohésion nationale si nous offrons l'image de communautés divisées. J'invite donc chacun à être acteur de cohésion et à travailler pour appuyer les instances associatives légitimement élues avec des présidents et des comités directeurs fédérateurs qui doivent trouver une place pour toutes les bonnes volontés. Je vous l'ai dit, notre Institut est une famille et non un clan, adhérons à cet esprit de famille, laissons tomber nos préventions à l'égard des uns ou des autres et travaillons de concert ou de conserve selon que l'on ait plutôt le pied terrestre ou marin.

Conclusion

Je ne saurais conclure sans vous rendre hommage à vous tous, Présidents des associations. Il n'est pas aisé d'être volontaire pour assumer une charge, une responsabilité. Vous le faites avec beaucoup de courage, d'énergie et d'altruisme. Je vous en remercie profondément.

Vous l'avez compris, je compte sur chacun d'entre vous sans exclusive pour animer la communauté des auditeurs. Charge à nous d'en former plus pour densifier vos effectifs. Charge à vous de m'y aider pour coconstruire des cycles et des sessions d'excellent niveau puis d'entretenir la flamme de l'esprit de défense sur tout notre territoire.

Je souhaite que cette journée nous permette de faire le bilan des actions engagées et surtout d'échanger sur la dynamique de nos travaux pour cette année 2025.

Un immense merci à l'AR 23 et à son Président, M. Jean-Luc Dragon, pour l'organisation de cette journée et son accueil chaleureux.

Je cède maintenant la parole à Mme Catherine de La Robertie, Présidente de l'Union IHEDN, puis à Rémi de Fritsch, Président des Jeunes IHEDN, que je remercie tout particulièrement pour leurs engagements respectifs.

Soyons fiers de servir notre pays et ses causes les plus nobles, engageons-nous collectivement et toutes générations confondues aux yeux de nos concitoyens pour témoigner de ce qu'est l'IHEDN : une communauté de femmes et d'hommes qui s'engagent au service de la France, notre patrie, notre Nation.

Je vous remercie. Bonne journée d'échanges. Bonne année de travail !

Général de corps d'armée Hervé de Courrèges
Directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale